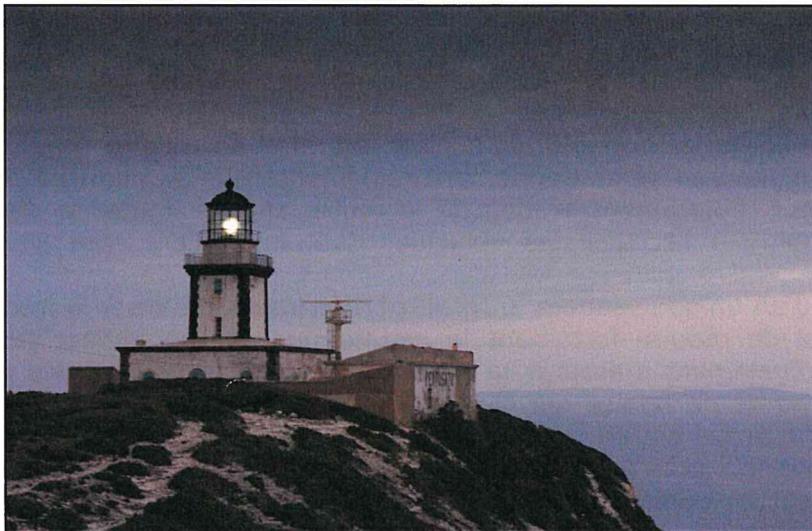


***Aménagement du site naturel protégé de Pertusato  
sur le plateau calcaire de Bonifacio :  
Restauration écologique et paysagère du site,  
mise en valeur du patrimoine et organisation de  
l'accueil du public***

**Commune de Bonifacio**

**DOSSIER D'ÉVALUATION DES INCIDENCES**





## PRÉFECTURE DE LA RÉGION CORSE

### **Coordonnées du porteur de projet :**

Nom (personne morale ou physique) : Conservatoire du littoral et des rivages lacustres

Commune et département) : BASTIA

Adresse : Résidence Saint Marc  
2 Rue du Juge Falcone  
20200 BASTIA

Téléphone : 04.95.32.38.14 Fax : 04.95.32.13.98

Email : corse@conservatoire-du-littoral.fr

**Nom du projet : Aménagement du site naturel protégé de Pertusato sur le plateau calcaire de Bonifacio : restauration écologique et paysagère du site, mise en valeur du patrimoine et organisation de l'accueil du public (Commune de Bonifacio, Corse-du-Sud)**

## **1 Description du projet**

### **a. Nature du projet**

Le plateau de Pertusato est situé dans le Site Natura 2000 n°FR9400591 (Plateau de Pertusato / Bonifacio et îles Lavezzi).

L'opération portée par le Conservatoire du littoral a pour objet la restauration écologique et paysagère du site, la mise en valeur du patrimoine et l'organisation de l'accueil du public sur un site emblématique particulièrement apprécié et fréquenté par de très nombreux visiteurs.

Le projet vise à assurer la continuité du sentier littoral et de réduire l'impact de la route. L'aménagement d'une aire de stationnement réglera le stationnement sauvage qui a lieu actuellement, notamment le long de la route, afin de limiter la dégradation des milieux et de maîtriser l'accueil des véhicules dont le nombre sera ainsi contrôlé et plafonné.

L'aménagement d'un unique sentier "littoral" permettra de canaliser la fréquentation par le public et ainsi de réduire fortement le piétinement et son impact sur des milieux fragiles ; il vise également à assurer la sécurité du public avec un tracé du sentier qui sera reculé des bords de falaise qui sont aujourd'hui dangereux en raison des risques d'effondrement. Le projet est en cohérence avec le PPRN.

Les falaises s'élevant à près de 100 m d'altitude, les accès à l'eau sont rares. Le projet prévoit de sécuriser les quelques sentiers existants afin de garantir l'accessibilité à la mer par ces sentiers.

De nombreuses fortifications militaires étant présentes sur le site, celles-ci seront consolidées et mise en valeur avec un cheminement de découverte sécurisé et canalisé.



## PRÉFECTURE DE LA RÉGION CORSE

Dans une Corse essentiellement cristalline, le Piale calcaire est une exception. Seule la roche calcaire sera utilisée dans les aménagements sauf ponctuellement où du granit a été utilisé comme dans les anciennes batteries militaires. La cicatrisation des zones dégradées sera assurée en favorisant le développement de la végétation naturelle du site par des techniques appropriées.

Le projet comprend donc les volets suivants :

- l'aménagement paysager d'un sentier littoral sécurisé de 5,5 km du lieu-dit Parisi à la Cala Sciumara avec des travaux d'amélioration de parties de sentiers existantes, la restauration d'anciennes portions de chemins communaux et la création de quelques nouveaux tronçons avec l'aménagement de points de vue et de belvédères sécurisés et la sécurisation de quelques accès au rivage déjà existants ;
- l'aménagement d'une unique aire de stationnement "naturelle" au terminus de la RD 260 près du sémaphore de Pertusato pour résorber un stationnement sauvage diffus et plafonner l'accueil des véhicules ;
- la cicatrisation écologique des espaces actuellement dégradés par le stationnement et le cheminement anarchique ;
- la suppression et la cicatrisation d'une partie de la route goudronnée d'accès au phare de Pertusato et son remplacement par une piste de service en terre en retrait du rivage mieux intégrée dans le paysage, donc moins visible ;
- La consolidation et la mise en valeur d'éléments de patrimoine bâti, notamment des anciennes batteries de la marine et de l'enceinte autour du phare de Pertusato avec la démolition ponctuelle de quelques récentes extensions en ruines ;
- l'enfouissement des réseaux aériens (électricité et téléphone).

Cette opération s'inscrit pleinement dans les objectifs de protection et de gestion poursuivis d'une manière générale sur les sites du réseau Natura 2000 et en particulier par le Conservatoire sur les terrains qu'il administre.

PRÉFECTURE DE LA RÉGION CORSE

b. Localisation et cartographie



Le projet est situé :

Nom de la commune : BONIFACIO ; N° Département : 2A

Lieux-dits : Pertusato

En site(s) Natura 2000

n° de site : Site Natura 2000 n°FR9400591 : Plateau de Pertusato / Bonifacio et îles Lavezzi

PRÉFECTURE DE LA RÉGION CORSE



**c. Etendue du projet**

Emprises au sol temporaire et permanente de l'implantation ou de la manifestation (si connue) : ..... (m<sup>2</sup>) ou classe de surface approximative (cocher la case correspondante) :

- |   |  |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> < 100 m <sup>2</sup>       | <input type="checkbox"/> 1 000 à 10 000 m <sup>2</sup> (1 ha)        |
| <input type="checkbox"/> 100 à 1 000 m <sup>2</sup> | <input checked="" type="checkbox"/> > 10 000 m <sup>2</sup> (> 1 ha) |

- Longueur (si linéaire impacté) : ..... (m.)

- Emprises en phase chantier : ..... (m.)

- Aménagement(s) connexe(s) :

L'opération ne génèrera aucun aménagement connexe.

**d. Durée prévisible et période envisagée des travaux:**

- Projet:

diurne

nocturne

- Durée précise si connue : ..... (jours, mois)

Ou durée approximative en cochant la case correspondante :

- |  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> < 1 mois      | <input checked="" type="checkbox"/> 1 an à 5 ans |
| <input type="checkbox"/> 1 mois à 1 an | <input type="checkbox"/> > 5 ans                 |

PRÉFECTURE DE LA RÉGION CORSE

- Période précise si connue : .....(de tel mois à tel mois)  
Ou période approximative en cochant la(les) case(s) correspondante :

- Printemps  Automne  
 Eté  Hiver

- Fréquence :

- chaque année  
 chaque mois  
 autre (préciser) : 2022 -2023

**e. Entretien / fonctionnement / rejet**

Le site fera l'objet d'une gestion et d'un entretien par le service de l'Office de l'environnement de la Corse chargé de la réserve naturelle des Bouches de Bonifacio qui est déjà gestionnaire par convention des sites du Conservatoire du littoral sur la commune de Bonifacio qui sera pleinement associée au dispositif.

Les agents assermentés assureront la police, l'information du public, l'entretien courant des zones fréquentées du site et l'entretien et si nécessaire l'adaptation des aménagements réalisés dans le projet (réparation et ajout de ganivelles le long des sentiers et des zones à préserver, emmarchement en pierre sur les sentiers d'accès au rivage, etc.). Cela comprendra notamment la vigilance sur l'efficacité de la canalisation du public, la fermeture de sentes sauvages et la réparation des équipements pour garantir la sécurité du public. Une attention sera aussi portée aux zones dégradées qui seront réhabilitées afin d'assurer leur mise en défens et leur revégétalisation.

Un arrêté municipal réglera la circulation et le stationnement irrégulier des véhicules ainsi que le camping sauvage sur les emprises du Conservatoire. Un arrêté de la Collectivité de Corse réglera la circulation et le stationnement sur la route "départementale".

**Budget**

*Préciser le coût prévisionnel global du projet.*

Coût global du projet : 3,3 M€ € TTC  
ou coût approximatif (cocher la case correspondante) :

- < 5 000 €  de 20 000 € à 100 000 €  
 de 5 000 à 20 000 €  > à 100 000 €

**2 Définition de la zone d'influence (concernée par le projet)**

*La zone d'influence est fonction de la nature du projet et des milieux naturels environnants. Les incidences d'un projet sur son environnement peuvent être plus ou moins étendues (poussières, bruit, rejets dans le milieu aquatique...).*

## PRÉFECTURE DE LA RÉGION CORSE

*La zone d'influence est plus grande que la zone d'implantation. Pour aider à définir cette zone, il convient de se poser les questions suivantes :*

*Cocher les cases concernées et délimiter cette zone d'influence sur la carte au 1/25 000ème ou au 1/50 000ème.*

- Rejets dans le milieu aquatique
- Pistes de chantier, circulation
- Rupture de corridors écologiques (rupture de continuité écologique pour les espèces)
- Poussières, vibrations
- Pollutions possibles
- Perturbation d'une espèce en dehors de la zone d'implantation
- Bruits
- Autres incidences : Néant

### Etat des lieux de la zone d'influence

*Cet état des lieux écologique de la zone d'influence (zone pouvant être impactée par le projet) permettra de déterminer les incidences que peut avoir le projet ou manifestation sur cette zone.*

#### **PROTECTIONS :**

*Le projet est situé en :*

- Réserve Naturelle Nationale
- Réserve Naturelle Régionale
- Parc National
- Arrêté de protection de biotope
- Site classé
- Site inscrit
- PIG (projet d'intérêt général) de protection
- Parc Naturel Régional
- ZNIEFF (zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique)
- Réserve de biosphère
- Site RAMSAR

#### **USAGES :**

*Cocher les cases correspondantes pour indiquer succinctement quels sont les usages actuels et historiques de la zone d'influence.*

- Aucun

PRÉFECTURE DE LA RÉGION CORSE

- Pâturage / fauche
- Chasse
- Pêche
- Sport & Loisirs
- Agriculture
- Sylviculture
- Décharge sauvage
- Perturbations diverses (inondation, incendie...)
- Cabanisation
- Construite, non naturelle : .....
- Camping sauvage, circulation et stationnement anarchique

Commentaires :

Le site est principalement un lieu de promenade mais souffre de circulation piétonne dispersée et de stationnement anarchique qui induise une dégradation des milieux et des problèmes de sécurité des piétons en bord de falaise.

**MILIEUX NATURELS ET ESPECES :**

Renseigner les tableaux ci-dessous, en fonction de vos connaissances, et joindre une cartographie de localisation approximative des milieux et espèces.

Afin de faciliter l'instruction du dossier, il est fortement recommandé de fournir quelques photos du site (sous format numérique de préférence). Préciser ici la légende de ces photos et reporter leur numéro sur la carte de localisation.

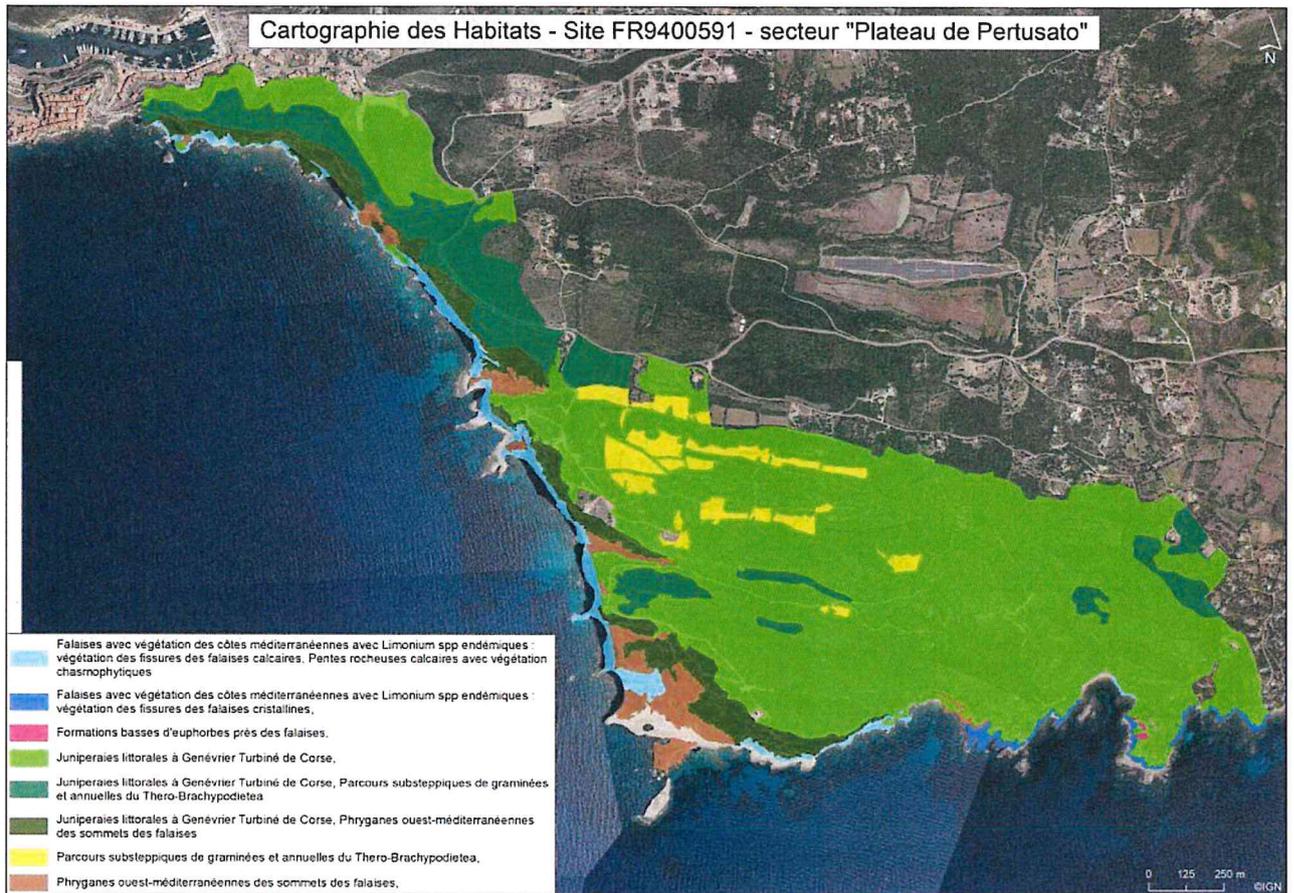
TABLEAU MILIEUX NATURELS : (codes Corinne biotope)

TYPE D'HABITAT NATUREL		Cocher si présent	Identification des habitats (Sources CBNC)	Commentaires
<b>Milieux ouverts ou semi-ouverts</b>	pelouse pelouse semi-boisée lande garrigue / maquis autre : .....	X	Parcours substeppiques de graminées annuelles des Thero-Brachypoditea (6220) Phryganes ouest-méditerranéennes des sommets des falaises (5410)	Ouvertures ponctuelles du milieu pour des passages du sentier afin de le reculer du bord de falaise (sécurisation de la fréquentation) largement compensées par la cicatrisation des zones actuellement dégradées par les usages anarchiques
<b>Milieux forestiers</b>	forêt de résineux forêt de feuillus forêt mixte plantation autre : .....	X	Juniperaies littorales à genévrier turbiné de Corse ; (5210-5) Forêts de chêne	Non touchés par les travaux

PRÉFECTURE DE LA RÉGION CORSE

			vert (jeunes peuplements très ponctuels non cartographiables)	
<b>Milieux rocheux</b>	falaise affleurement rocheux éboulis blocs autre : .....	X	Formations basses d'euphorbes près des falaises (5320) ;  Falaises avec végétation des côtes méditerranéennes avec <i>Limonium</i> spp. endémiques (1240) : Végétation des fissures de falaises calcaires ; pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique & végétation des fissures des falaises cristallines	Non touchés par les travaux et préservés par la canalisation des cheminements
<b>Zones humides</b>	fossé cours d'eau étang tourbière gravière prairie humide autre : .....			
<b>Milieux littoraux et marins</b>	Falaises et récifs Grottes Herbiers Plages et bancs de sables Lagunes autre : .....	X	Plaquage sableux ponctuels	Non touchés par les travaux et préservés par la canalisation des cheminements

PRÉFECTURE DE LA RÉGION CORSE



Sources CBNC

TABLEAU ESPECES FLORE : sources / ZNIEFF 940013179 et CBNC

Espèces déterminantes

82287	<i>Anacamptis papilionacea</i> (L.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase, 1997	<i>Orchis papillon</i>	Présent	
82288	<i>Anacamptis pyramidalis</i> (L.) Rich., 1817	<i>Orchis pyramidal</i> , <i>Anacamptis en pyramide</i>	Présent	
82965	<i>Anthyllis barba-jovis</i> L., 1753	<i>Arbuste d'argent</i> , <i>Barbe de Jupiter</i> , <i>Anthyllis Barbe-de-Jupiter</i> , <i>Anthyllide barbe de Jupiter</i>	Présent	
83941	<i>Artemisia arborescens</i> (Vaill.) L., 1763	<i>Armoise arborescente</i>	Présent	

PRÉFECTURE DE LA RÉGION CORSE

131707	<i>Artemisia caerulescens</i> subsp. <i>densiflora</i> (Viv.) Gamisans, 1985	Armoise à fleurs denses	Présent	
84909	<i>Astragalus terraccianoii</i> Vals., 1994	Astragale de Terracciano	Présent	

Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nom vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	remarques
84910	<i>Astragalus tragacantha</i> L., 1753	Astragale de Marseille, Coussin-de-belle-mère	Présent	
132531	<i>Camphorosma monspeliaca</i> subsp. <i>monspeliaca</i> L., 1753	Camphorosma de Montpellier	Présent	
88571	<i>Carex hispida</i> Willd., 1801	Laïche hérissée	Non signalé dans ce secteur	
97893	<i>Evax rotundata</i> Moris, 1841	Évax de Corse, Cotonnière arrondie	Présent	
99032	<i>Fumana thymifolia</i> (L.) Spach ex Webb, 1838	Fumana à feuilles de thym, Hélianthème à feuilles de thym	Présence signalée	
99053	<i>Fumaria bicolor</i> Sommier ex Nicotra, 1897	Fumeterre bicolore	Présence signalée	
99853	<i>Gennaria diphylla</i> (Link) Parl., 1860	Gennaria à deux feuilles, Gennarie à deux feuilles	Présence signalée	
100983	<i>Helianthemum salicifolium</i> (L.) Mill., 1768	Hélianthème à feuilles de saule	Présence signalée	
101080	<i>Helichrysum italicum</i> (Roth) G.Don, 1830	Immortelle d'Italie, Éternelle jaune	Présent	
135255	<i>Helichrysum italicum</i> subsp. <i>microphyllum</i> (Willd.) Nyman, 1879	Immortelle à petites feuilles	Présent	
136978	<i>Juniperus oxycedrus</i> subsp. <i>macrocarpa</i> (Sm.) Ball, 1878	Genévrier oxycèdre à gros fruits, Genévrier à gros fruits	Absent dans ce secteur	

PRÉFECTURE DE LA RÉGION CORSE

106091	<i>Limonium obtusifolium</i> (Rouy) Erben, 1978	Statice à feuilles obtuses, Saladelle à feuilles obtuses	Présence signalée	
107506	<i>Matthiola tricuspidata</i> (L.) R.Br., 1812	Matthiole à fruits à trois cornes, Matthiole à trois pointes	Présence signalée	
108391	<i>Mesembryanthemum crystallinum</i> L., 1753	Ficoïde à cristaux, Mésembryanthème à cristaux	Présence signalée	
108399	<i>Mesembryanthemum nodiflorum</i> L., 1753	Ficoïde à fleurs nodales	Présence signalée	
108807	<i>Morisia monanthos</i> (Viv.) Asch., 1885	Morisie	Présence signalée	
110205	<i>Ononis minutissima</i> L., 1753	Bugrane très grêle	Présence signalée	
110371	<i>Ophrys ciliata</i> Biv., 1806	<i>Ophrys miroir</i>	Non signalé dans ce secteur	
161983	<i>Ophrys corsica</i> Soleirol ex Bertol., 1854	<i>Ophrys de Corse</i>	Non signalé dans ce secteur	
110409	<i>Ophrys incubacea</i> Bianca, 1842	<i>Ophrys de petite taille, Ophrys noirâtre</i>	Non signalé dans ce secteur	
110425	<i>Ophrys lutea</i> Cav., 1793	<i>Ophrys jaune</i>	Signalé	
110427	<i>Ophrys marmorata</i> G.Foelsche & W.Foelsche, 1998	<i>Ophrys marbré</i>	Signalé	
110432	<i>Ophrys morisii</i> (Martelli) Soó, 1931	<i>Ophrys de Moris</i>	Signalé	
111330	<i>Ornithogalum corsicum</i> Jord. & Fourr., 1868	<i>Ornithogale sans tige, Ornithogale de Sardaigne</i>	Signalé	
111517	<i>Orobanche crenata</i> Forssk., 1775	<i>Orobanche crénelée</i>	Non signalé dans ce secteur	

PRÉFECTURE DE LA RÉGION CORSE

112064	<i>Pallenis maritima</i> (L.) Greuter, 1997	<i>Astérolide maritime</i>	Abondamment présent	
122810	<i>Serapias lingua</i> L., 1753	<i>Sérapias langue,</i> <i>Sérapias à languette</i>	Non signalé dans ce secteur	
122830	<i>Serapias parviflora</i> Parl., 1837	<i>Sérapias à petites fleurs</i>	Signalé	
123563	<i>Silene nocturna</i> L., 1753	<i>Silène nocturne</i>	Signalé	
123672	<i>Silene velutina</i> Pourr. ex Loisel., 1809	<i>Silène velouté</i>	Présent	Espèce de l'annexe II de la directive habitat. Présente à l'extérieur du domaine du Conservatoire
124701	<i>Spiranthes spiralis</i> (L.) Chevall., 1827	<i>Spiranthe d'automne,</i> <i>Spiranthe spiralée</i>	Non signalé dans ce secteur	
125256	<i>Suaeda fruticosa</i> auct. non Forssk., 1775	<i>Suéda fruticuleux</i>	Non signalé dans ce secteur	
125263	<i>Suaeda vera</i> Forssk. ex J.F.Gmel., 1791	<i>Soude vraie,</i>	Signalé	
126479	<i>Thymelaea tartonraira</i> (L.) All., 1785	<i>Passerine Tartonraire,</i> <i>Tartonraire</i>	Non signalé dans ce secteur	

Autres espèces :

82996	<i>Anthyllis</i> <i>tetraphylla</i> L., 1753	<i>Anthyllis à</i> <i>quatre feuilles</i>	Présence signalée	
89335	<i>Catapodium</i> <i>loliaceum</i> (Huds.) Link, 1827	<i>Scléropoa marin</i>	Présence signalée	
91715	<i>Cistus salviifolius</i> L., 1753	<i>Ciste à feuilles de</i> <i>sauge, Mondré</i>	Présent	
93190	<i>Crithmum</i> <i>maritimum</i> L., 1753	<i>Criste marine,</i> <i>Fenouil marin,</i> <i>Perce-pierre,</i> <i>Cassepierre</i>	Présent	
133737	<i>Daucus carota</i> subsp. <i>hispanicus</i> (Gouan) Thell., 1926	<i>Carotte d'Espagne</i>	Présent	



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE LA RÉGION CORSE

96897	<i>Erodium corsicum</i> Léman, 1805	Érodium de Corse, Bec-de- grue de Corse	Présent	
97615	<i>Euphorbia</i> <i>pithyusa</i> L., 1753	Euphorbe des Baléares	Présent	
104410	<i>Juniperus</i> <i>phoenicea</i> L., 1753	Genévrier de phoenicie, Lycien	Présent	
105339	<i>Lavatera</i> <i>arborea</i> L., 1753	Mauve en arbre	Présence signalée	
105750	<i>Lepturus incurvatus</i> (L.) Trin., 1820	Lepture courbé	Présence signalée	
106570	<i>Lonicera implexa</i> Aiton, 1789	Chèvrefeuille des Baléares	Présence signalée	
106657	<i>Lotus cytisoides</i> L., 1753	Lotier faux cytise	Présent	
107495	<i>Matthiola incana</i> (L.) R.Br., 1812	Giroflée violet, Violier	Présent	
111840	<i>Osyris alba</i> L., 1753	Rouvet blanc	Présence signalée	
113744	<i>Pistacia lentiscus</i> L., 1753	Lentisque, Arbre au mastic	Présent	
138882	<i>Plantago coronopus</i> subsp. <i>humilis</i> (Guss.) Gamisans, 1988	Plantain humble	Présence signalée	
122574	<i>Senecio cineraria</i> DC., 1838	Sénéçon cinéraire	Présent	
122650	<i>Senecio</i> <i>leucanthemifolius</i> Poir., 1789	Sénéçon à feuilles de marguerite	Présent	
126019	<i>Teucrium</i> <i>polium</i> L., 1753	Germandrée Polium	Présence signalée	
126469	<i>Thymelaea hirsuta</i> (L.) Endl., 1847	Passerine hérissée, Passerine hirsute	Présent	

TABLEAU ESPECES FAUNE : SOURCES / Fiches ZNIEFF 940013179

PRÉFECTURE DE LA RÉGION CORSE

Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nom vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)
Oiseaux	1009	<i>Calonectris diomedea</i> (Scopoli, 1769)	<i>Puffin de Scopoli</i>	Non nicheur
	4510	<i>Corvus corax</i> Linnaeus, 1758	<i>Grand corbeau</i>	Reproduction probable

Autres espèces

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)
Oiseaux	3558	<i>Apus melba</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Martinet à ventre blanc, Martinet alpin</i>	Reproduction certaine ou probable
	3555	<i>Apus pallidus</i> (Shelley, 1870)	<i>Martinet pâle</i>	Reproduction certaine ou probable
	4503	<i>Corvus corone</i> Linnaeus, 1758	<i>Corneille noire</i>	Passage, migration
	2938	<i>Falco peregrinus</i> Tunstall, 1771	<i>Faucon pèlerin</i>	Reproduction certaine ou probable
	4087	<i>Monticola solitarius</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Monticole bleu, Merle bleu</i>	Reproduction certaine ou probable
	4540	<i>Petronia petronia</i> (Linnaeus, 1766)	<i>Moineau soulcie</i>	Reproduction certaine ou probable
	2447	<i>Phalacrocorax aristotelis</i> (Linnaeus, 1761)	<i>Cormoran huppé</i>	Passage, migration
	4035	<i>Phoenicurus ochrurus</i> (S. G. Gmelin, 1774)	<i>Rougequeue noir</i>	Hivernage, séjour hors de période de reproduction
	3984	<i>Prunella collaris</i> (Scopoli, 1769)	<i>Accenteur alpin</i>	Hivernage, séjour hors de période de reproduction
	3482	<i>Tyto alba</i> (Scopoli, 1769)	<i>Chouette effraie, Effraie des clochers</i>	Reproduction certaine ou probable
	3558	<i>Apus melba</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Martinet à ventre blanc, Martinet alpin</i>	Reproduction certaine ou probable

PRÉFECTURE DE LA RÉGION CORSE

	3555	<i>Apus pallidus</i> (Shelley, 1870)	<i>Martinet pâle</i>	Reproduction certaine ou probable
	4503	<i>Corvus corone</i> Linnaeus, 1758	<i>Corneille noire</i>	Passage, migration
	2938	<i>Falco peregrinus</i> Tunstall, 1771	<i>Faucon pèlerin</i>	Reproduction certaine ou probable
	4087	<i>Monticola solitarius</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Monticole bleu, Merle bleu</i>	Reproduction certaine ou probable
	4540	<i>Petronia petronia</i> (Linnaeus, 1766)	<i>Moineau soulcie</i>	Reproduction certaine ou probable
	2447	<i>Phalacrocorax aristotelis</i> (Linnaeus, 1761)	<i>Cormoran huppé</i>	Passage, migration
	4035	<i>Phoenicurus ochruros</i> (S. G. Gmelin, 1774)	<i>Rougequeue noir</i>	Hivernage, séjour hors de période de reproduction
	3984	<i>Prunella collaris</i> (Scopoli, 1769)	<i>Accenteur alpin</i>	Hivernage, séjour hors de période de reproduction
	3482	<i>Tyto alba</i> (Scopoli, 1769)	<i>Chouette effraie, Effraie des clochers</i>	Reproduction certaine ou probable

#### 4 Incidences du projet

L'opération aura une incidence positive sur le site puisqu'elle a pour objectif de cicatrifier des espaces dégradés par le piétinement et le stationnement anarchique de véhicules ; de valoriser le paysage par la restauration des milieux et du patrimoine bâti, notamment militaires, et de petit patrimoine rural (anciens chemins empierrés et murets de pierre sèche) et de canaliser le public sur des sentiers bien aménagés et sécurisés.

L'impact sur les habitats naturels du site sera positif. L'ouverture de quelques tronçons sentier littoral donnera lieu à des coupes de végétaux mais leur tracé sera privilégié sur des zones de végétation basse (ciste, calicotome, lentisque).

Pour le reste, aucune action n'est susceptible d'impacter le site.

Destruction ou perturbation d'espèces (lesquelles et nombre d'individus) :

Pas de perturbation particulière

Perturbations possibles des espèces dans leurs fonctions vitales (reproduction, repos, alimentation...):

Pas de perturbation particulière

## 5 Conclusion

### Le projet est-il susceptible d'avoir une incidence ?

**NON** : ce formulaire, accompagné de ses pièces, est joint à la demande d'autorisation ou à la déclaration, et remis au service instructeur.

**OUI** : l'évaluation d'incidences doit se poursuivre. Un dossier plus poussé doit être réalisé. Ce dossier sera joint à la demande d'autorisation ou à la déclaration, et remis au service instructeur.

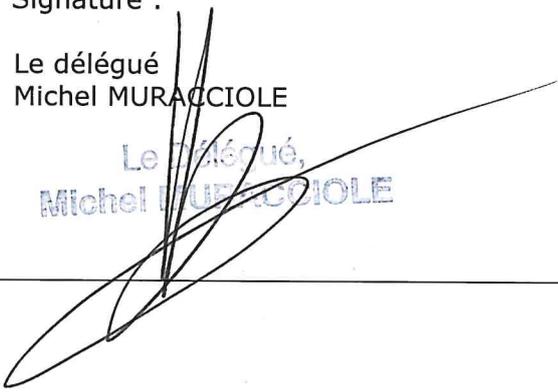
A Bastia :

Le 2 juin 2021

Signature :

Le délégué  
Michel MURACCIOLE

Le délégué,  
Michel MURACCIOLE





PRÉFECTURE DE LA RÉGION CORSE

## **ANNEXES**

- Photographies du site

## **ANNEXES**

- Photographies du site

PRÉFECTURE DE LA RÉGION CORSE



Zone de stationnement anarchique à cicatriser



Secteur d'aménagement de l'aire de stationnement près du sémaphore et réseaux aériens à enfouir

PRÉFECTURE DE LA RÉGION CORSE

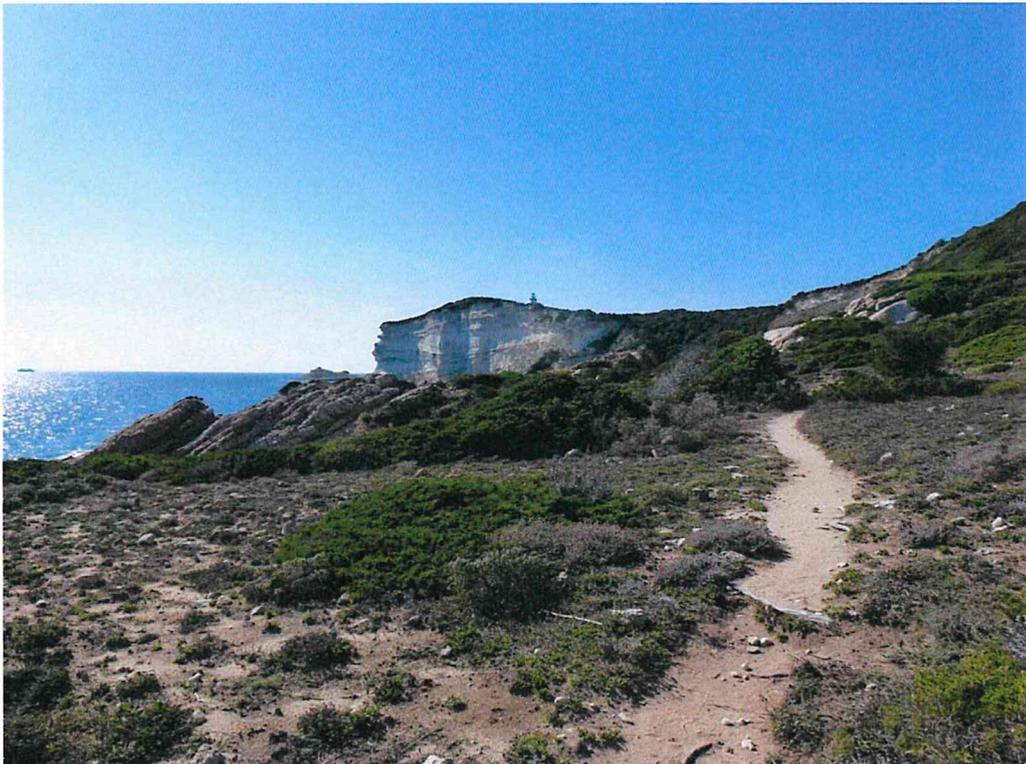


Future piste de service pour les riverains et vers le phare ; réseau EDF à enfouir



Actuelle route de desserte du phare à supprimer et cicatriser

PRÉFECTURE DE LA RÉGION CORSE



Sentier à maintenir avec un dispositif de ganivelles pour empêcher l'accès vers les falaises



Maquis bas à genévrier de phoénicie à préserver

PRÉFECTURE DE LA RÉGION CORSE



Accès en bord de falaise qui sera interdit par le recul du sentier

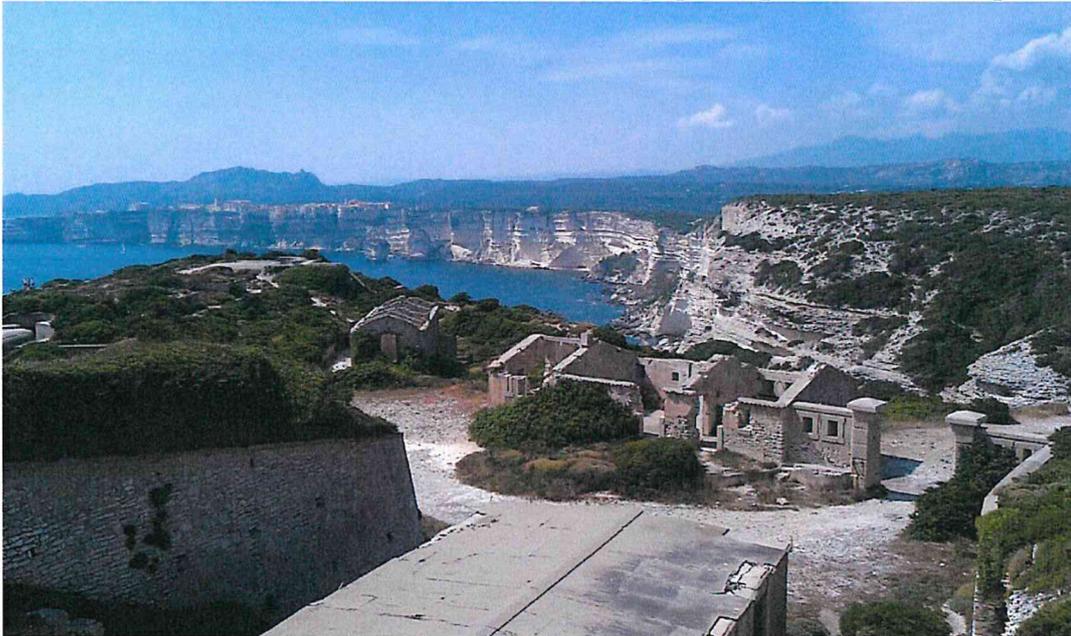


Sentier d'accès à la plage de Saint Antoine

PRÉFECTURE DE LA RÉGION CORSE



*Asteriscus maritimus*, flore herbacées calcicole typique du plateau calcaire à préserver



Anciennes batteries de la marine nationale qui seront cristallisées et sécurisées

PRÉFECTURE DE LA RÉGION CORSE

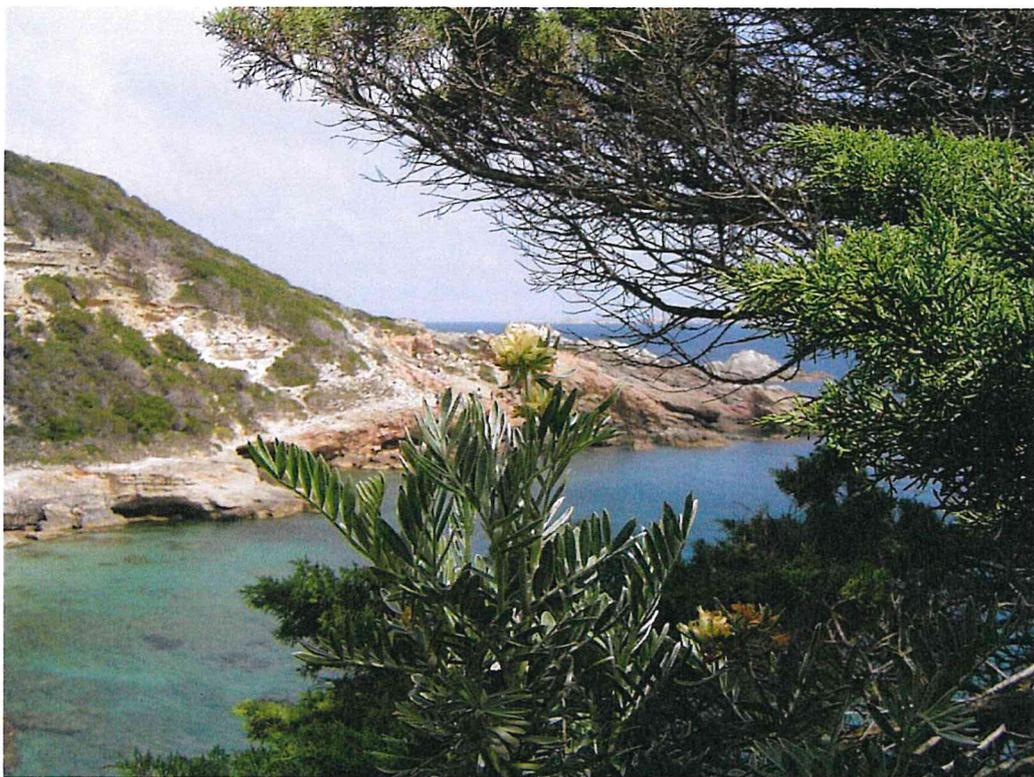


Phare de Pertusato, le sentier sera déplacé pour passer dans l'enceinte



Cousinets d'astragale de Marseille typique du plateau calcaire

PRÉFECTURE DE LA RÉGION CORSE



Barbe de Jupiter dans la cala Sciumara, une plante protégée non impactée



Végétation mixte de genévrier de Phœnicie et de jeunes peuplements de chêne vert

